Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 56 (1925-1929)

Heft: 216

Artikel: L'épicéa à grosse écorce du Chenit

Autor: Pillichody, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A. Pillichody. — L'épicéa à grosse écorce du Chenit.

En marquant du bois dans une forêt peu fréquentée du territoire du Chenit, située sous le Risoud. donc sur le versant occidental de la vallée de Joux, nous avons découvert un épicéa revêtu d'une écorce extraordinaire dans la partie inférieure du tronc. A première vue, cette écorce, beaucoup plus épaisse que la normale, rappelle le rhytidome crevassé des vieux mélèzes des Alpes, ou du pin sylvestre. Les gerçures de cette couche corticale sont très profondes et extrêmement rugueuses: leur dureté est très grande, la couleur noirâtre.

L'arbre étant cassé, nous avons été obligé de l'abattre. Cela a permis de mieux examiner cette formation exceptionnelle. Cette grosse écorce ne couvrait que la partie inférieure du tronc, soit jusqu'à 1 m. 80 environ. Puis elle était remplacée sans transition par l'écorce normale. Le sujet ne mesurait que 24 cm. de diamètre: ce n'était donc pas un arbre très vieux, bien que l'accroissement de cette partie de la forêt soit lent. L'arbre avait atteint environ 120 ans.

Sur la section du tronc, cette écorce épaissie se présente sous forme de lamelles parallèles, de minces plaques d'une forte cohésion entre elles. Leur couleur est d'un beau brun, leur densité très forte, qui s'exprime par le poids excessif de la tranche. L'épaisseur maximum atteint 35 et 40 mm. depuis la couche libérienne au sommet des plus fortes nervures. Les gerçures sont très fréquentes et fortement prononcées. L'ensemble de la tranche ne ressemble pas du tout à celle d'un épicéa; le phénomène est tout à fait exceptionnel.

L'on est frappé, en outre, du fait que la couche corticale normale peut être facilement observée sur tout le pourtour du tronc. Cette couche de 3 à 4 mm. est séparée par une ligne nette et ininterrompue du rhytidome renforcé. Nous sommes donc en présence de deux couches nettement différenciées.

Les botanistes ne donnent pas, jusqu'ici, une explication suffisante de ce phénomène. Ils se bornent à le signaler. Les épicéas de cette espèce sont d'ailleurs très rares, ou rarement remarqués. M. le professeur Schröter, dans son étude sur les variétés de l'épicéa 1, n'en signale en Suisse qu'un seul. Il se trouve dans les forèts de Lausanne, dans le Jorat, mais nous ne connaissons pas l'exacte épaisseur de l'écorce, l'arbre étant resté debout. Cinq ou six exemplaires sont mentionnés dans les forêts de l'Europe orientale et en Bavière. L'un d'entre eux avait atteint 9 cm. d'épaisseur du rhytidome.

L'exemplaire du Chenit, sans atteindre au maximum de la couche corticale, constitue un sujet d'honnête movenne.

Le professeur Schröter, parlant de la cause qui peut provoquer cette végétation extraordinaire, combat l'idée des profanes, qui supputent un croisement entre le mélèze et l'épicéa. Les écorces épaissies qui ont pu être examinées au microscope portent nettement le caractère de l'écorce d'épicéa. Dans le cas du Chenit, un tel croisement, s'il est possible, semble également exclu, vu que le mélèze n'est représenté à La Vallée que par de rares sujets, plantés près des villages. L'on pourrait plutôt rechercher la cause de cette apparition dans une manifestation atavique, souvenir d'une époque où les espèces n'étaient pas encore différenciées et diversifiées autant que maintenant.

Le Brassus, en décembre 1924.

Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte 1898.